

EPREUVE ENTRETIEN DES LOCAUX

SUJET N° 9

- Assurer l'entretien et le rangement des rayonnages d'une réserve (produits d'entretien ou produits alimentaires).

QUESTION ORALE

- Justifier votre organisation.
- Justifier le choix des produits.

SUJET N° 9 / CAP EMPLOYE TECHNIQUE DE COLLECTIVITES	Code 50 33 405	SESSION 2002
EPREUVE : ENTRETIEN DES LOCAUX	Durée : 1h30	Coef. : 1,5
		Page : 1/1